

# Avec le Pr Grimaldi, finie l'euthanasie, place au suicide obligatoire!



« Une personne revendiquant le libre choix de ne pas se faire vacciner ne devrait-elle pas assumer en cohérence son libre choix de ne pas se faire réanimer ? », déclare le professeur André Grimaldi, 77 ans, dans une tribune du JDD.

Face à l'afflux de patients Covid en réanimation, fort et fier de ses convictions, ce professeur émérite de diabétologie, de la Pitié-Salpêtrière, ose poser la question. En clair, du fait de l'impéritie de nos gouvernants successifs, l'état des hôpitaux est tel qu'on ne peut soigner tout le monde.

À l'ère du passe dit sanitaire, bientôt vaccinal... de l'ostracisation et de la discrimination des non vaccinés, l'on se doutait bien qu'un tel tri existait. Le professeur Grimaldi a le mérite de le confirmer indirectement.

Il souhaiterait que l'on conseille systématiquement aux adultes non vaccinés de rédiger des directives anticipées pour

préciser s'ils souhaitent ou non être réanimés... Ceux qui ne l'auront pas fait vont-ils être considérés comme voulant être euthanasiés grâce au décret Véran-Rivotril de mars 2020?

« Les médecins prêtent pour cela le serment d'Hippocrate. Cela ne veut pas dire qu'ils n'ont pas un jugement « moral », mais que ce jugement ne doit pas intervenir dans leur relation avec le patient et influencer leurs décisions », « Mais ce rappel éthique ne gomme pas la question du tri quand il n'y a qu'un lit pour deux patients relevant tous deux de la réanimation », « Auquel donner la priorité ? C'est aux soignants de décider collégalement, mais cela devrait être aux sociétés savantes, aux agences indépendantes, aux comités d'éthique et, au-delà, à la société dans son ensemble et à ses élus de débattre des principes qui doivent guider les soignants ».

Une tribune signée d'une quinzaine de médecins parue fin décembre dans Le Monde posait déjà la question de la prise en compte du statut vaccinal dans la priorisation des patients Covid en réanimation.

En bref, lui et beaucoup d'autres veulent bien euthanasier certains malades mais ils préfèrent que cela prenne la forme d'un suicide. Probablement, auront-ils ainsi moins d'états d'âme...

Grâce aux praticiens télévisuels, la médecine s'était déjà sabordée en direct, le professeur Grimaldi vient de l'achever.

Euthanasie ou suicide ?

**Daphnée Rigobert**